



Comment l'injustice au travail rend malade...



Caroline Manville, professeure des universités à Toulouse School of Management, a mis en évidence des liens entre le sentiment d'injustice ressenti par certains salariés et leur état physique. Un brûlant sujet de santé publique.

On imagine volontiers que se sentir injustement traité peut provoquer une dépression. Mais des troubles physiques ? La chose n'a rien d'intuitif.

C'est pourtant les liens entre les perceptions d'injustice des salariés et leur santé physique, notamment la survenue de troubles musculo squelettiques (TMS), qu'étudie Caroline Manville. Et le sujet a suscité l'intérêt des pouvoirs publics.

La chercheuse a obtenu en 2018 un budget de 367 000 € de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour mener à bien un projet d'envergure sur ce thème, impliquant 15 collègues pour une durée de quatre ans.

“ **Proposer des pistes d'action concrètes** ”

« Je me suis toujours intéressée à la notion de justice, à ce qui est considéré comme juste et comme injuste, et à la manière dont on pouvait le déterminer », explique Caroline Manville, dont les travaux ont pour objectif précis d'examiner comment les salariés parviennent à

se détacher de leurs difficultés ou, au contraire, se mettent à les ruminer, lorsqu'ils se sentent injustement traités, et l'impact de ces processus sur la survenue des troubles musculo squelettiques.

3 000 salariés interrogés...

Son projet de recherche comprend plusieurs études complémentaires. La plus importante est menée auprès de 3 000 salariés, issus de secteurs d'activité très variés (industrie, commerce, services, médico-social...), qui vont être interrogés à deux ans d'intervalle. La cohorte de participants se verra administrer un questionnaire portant principalement sur leurs conditions de travail, psycho-sociales et matérielles, et sur leur état de santé, mental et physique. Ce questionnaire sera complété par un examen médical, réalisé par des médecins et infirmier(e)s du travail pour voir s'ils souffrent de TMS.

« L'aspect original de cette recherche, c'est qu'elle est menée conjointement par des chercheurs en management et en santé du travail, mais aussi des épidémiologistes, des ergonomes, un psychologue du travail, une pharmaco-épidémiologiste et des médecins du travail... Nous combinons ainsi plusieurs expertises fondamentales pour étudier les liens entre les perceptions de justice et la santé physique des salariés. Un des avantages est d'avoir ainsi une mesure de santé objective concernant les TMS. Ceci est assez rare dans les recherches actuelles sur le sujet », expose Caroline Manville.

Une seconde étude sera effectuée auprès des salariés du CHU de Lille, les TMS étant particulièrement fréquents dans le milieu hospitalier. Enfin, une troisième étude sera basée sur des méthodes de recherches qualitatives.

... et examinés par des médecins du travail

Pour la chercheuse, il s'agit de montrer que, dans le milieu professionnel, au-delà de la composante physique du travail (postures, gestes répétitifs éventuels, poids à soulever...), la façon dont on est traité par son N+1, ses collègues et les personnes avec lesquelles on est en contact (patients, clients...) a aussi un impact important sur la santé.

Il faudra pour cela valider deux hypothèses. D'une part, le fait que se sentir mal traité au travail accentue les problèmes de santé physique ; et d'autre part, le fait que cet impact sur la santé est lié à la manière dont les perceptions d'injustice entravent les processus de détachement, de récupération, permettant de prendre du recul, de reconstituer ses ressources (un bon sommeil par exemple).

« L'objectif, in fine, est de proposer des pistes de travail concrètes aux professionnels de la fonction RH et aux managers, pour diminuer la prévalence des troubles musculo-squelettiques », explique Caroline Manville.



Caroline Manville

Professeur des universités en Sciences de Gestion, Caroline Manville est responsable pédagogique du **Master Management des Ressources Humaines en formation continue**. Ses recherches portent sur les comportements au travail et précisément la perception de justice, la confiance, l'engagement et l'état de santé. Caroline Manville a obtenu son agrégation par la voie interne, un parcours qui salue une progression de carrière tant au niveau des enseignements qu'au niveau des recherches et des publications.



Ses dates clés

2006 : recrutement à la Toulouse School of Management (ex IAE de Toulouse)

2012: obtient un financement « jeune chercheur » de 100 000 € de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), pour un travail sur le « développement de la confiance dans les relations hiérarchiques »

2016 : obtient l'habilitation à diriger des recherches

2017 : devient Professeur des universités et obtient un nouveau financement ANR (**projet FairHealth**)



Pour aller plus loin

« **The role of sleep and emotional exhaustion in the relationship between organizational justice and musculoskeletal disorders**”, Human Relations, mars 2016

[ANNUAIRE](#) | [CONTACTS](#) | [MENTIONS LÉGALES](#) | [PLAN DU SITE](#)

[Magazine UTIC' }\); }\);](#)

